

Type: 2

Montagnes Bagot

n° régional: 00510000
n° national: 030030096

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Ce massif montagneux a été classé en ZNIEFF de type II afin de mettre en évidence cette structure géologique peu répandue en Guyane.

Malgré une faible connaissance de la biodiversité, ce type de terrain est favorable à la présence de plantes rares, plutôt liées aux sols sableux voire aux affleurements d'inselbergs du fait de sa composition géologique.

Sources cartographiques:

La délimitation de la ZNIEFF est basée sur le scan50IGN (2012) et la BD Carthage.

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 8

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 14

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 15

Localisation

Relations type I/II

Communes

Roura

Superficie

2951,18 ha

Altitude(s)

De 27m à 211m

Commentaire général

La ZNIEFF des "Montagnes Bagot" (type II) se situe une dizaine de kilomètres à l'ouest du bourg de Cacao, sur la commune de Roura.

Elle couvre une superficie de près de 3000 hectares et s'étage de 27 à 211 mètres d'altitude.

Ce massif montagneux assez étroit est globalement orienté nord-ouest/sud-est et longe une partie de la crique Bagot, affluent de la Comté.

L'originalité de cette ZNIEFF tient d'une part de son relatif isolement par rapport aux autres massifs proches (Montagne Cacao, Montagne Maripa) et d'autre part en raison de sa géologie qui l'apparente plutôt à la Montagne des Chevaux et à la série des Quartzites de l'Orapu. Cet exemple de structure géologique peu répandue en Guyane, d'extension restreinte et souvent localisée, est favorable à la présence de plantes rares, plutôt liées aux sols sableux voire aux affleurements d'inselbergs, comme ce qui est constaté sur la Montagne des Chevaux.

Très peu d'inventaires ont été réalisés sur ce secteur prometteur.

Les premières investigations botaniques font apparaître la présence d'espèces déterminantes relativement communes : *Andira coriacea* (Fabaceae), *Hymenolobium flavum* (Fabaceae), *Qualea rosea* (Vochysiaceae).

D'autres plantes déterminantes recensées sur cette ZNIEFF sont nettement plus rares en Guyane : *Licania reticulata* (Chrysobalanaceae), *Tovomita gazelii* (Clusiaceae), *Miconia sarmentosa* (Melastomataceae), *Micropholis cayennensis* (Sapotaceae), *Vochysia densiflora* (Vochysiaceae).

L'arbre *Vochysia sabatieri* (Vochysiaceae), endémique strict du nord de la Guyane française et intégralement protégé, a été découvert sur le site.

Aucune donnée faunistique n'est disponible sur ce secteur mais il est probable que le bon état de conservation de ce massif forestier permet à la grande faune de s'y maintenir.

Cette ZNIEFF assez éloignée des axes routiers ne subit pas de menace directe d'exploitation forestière ou minière.

Bilan des connaissances

Mammifères: Nul

Reptiles: Nul

Ptéridophytes: Nul

Champignons: Nul

Oiseaux: Nul

Insectes: Nul

Bryophytes: Nul

Algues: Nul

Amphibiens: Nul

Phanérogames: Faible

Lichens: Nul

Habitats: Faible

Poissons: Nul

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Contraintes du milieu physique
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est délimitée de la façon suivante:

N et E : La limite longe la rive droite d'un affluent de la crique Nancibo, depuis le point A jusqu'à rejoindre un affluent qu'elle remonte jusqu'au point B. Elle emprunte le talweg jusqu'au point C où elle rejoint une autre crique au point D. La limite descend cette crique jusqu'au point E et remonte son affluent jusqu'au point F. Elle emprunte le col pour rejoindre une autre crique sans nom au point G, descend celle-ci puis remonte le premier affluent jusqu'au point H. Elle rejoint une autre crique sans nom au point I, descend celle-ci puis remonte le premier affluent jusqu'à sa source au point J. Elle passe le col au point K, rejoint la crique sans nom jusqu'au point L. Elle remonte un affluent jusqu'au point M, remonte le talweg pour passer le col et rejoindre une autre crique au point N. La limite descend cette crique jusqu'au point O et emprunte le talweg au sud pour rejoindre une nouvelle crique sans nom au point P et la longer jusqu'au point Q. Elle prend alors la crique qui fait la confluence à ce point jusqu'à sa source au point R et rejoint un affluent de la crique Bagot au point S. Elle longe alors cette crique jusqu'à sa confluence avec la crique Bagot au point T.

S: la limite sud remonte la rive gauche de la crique Bagot du point T au point U.

W: la limite ouest longe le pied de la montagne Bagot en bordant un affluent de la crique Bagot du point U au point V. Elle passe un col pour rejoindre une autre crique sans nom (au point W) et la longer jusqu'à sa confluence au point X. Elle longe une crique qui marque le pied de la montagne jusqu'au point Y, passe un col pour rejoindre un criquet au point Z. La limite redescend cette crique jusqu'au point AA puis traverse la montagne Bagot par le col situé au point AB et rejoint la source d'une crique située sur la face opposée de la montagne (point A).

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM22 Nord):

A (322496m; 516452m) - B (324258m; 515575m) - C (324421m; 515143m) - D (324645m; 514947m) - E (326027m; 512222m) - F (325453m; 511719m) - G (325788m; 511494m) - H (326446m; 511169m) - I (326496m; 510801m) - J (326207m; 509005m) - K (325975m; 508754m) - L (327564m; 507126m) - M (326346m; 506076m) - N (326087m; 505645m) - O (326258m; 505403m) - P (326188m; 505062m) - Q (327962m; 504957m) - R (328133m; 503427m) - S (328376m; 503289m) - T (330083m; 501469m) - U (324614m; 505142m) - V (324698m; 510926m) - W (324689m; 511083m) - X (323274m; 512002m) - Y (322480m; 515311m) - Z (322421m; 515569m) - AA (322044m; 515855m) - AB (322192m; 516139m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Criques en sous-bois de forêt dense de basse altitude
Forêts denses et hautes de terre ferme de basse altitude
Forêts denses sempervirentes humides de basse altitude de Guyane < 500 m
Forêts des torrents et des vallons encaissés
Forêts inondables de bas-fonds de basse altitude
Forêts moyennes à hautes sur schistes, quartzites et conglomérats de l'Orapu et de Bonidoro
Forêts plus ou moins denses et basses de terre ferme de basse altitude
Forêts ripicoles

Statuts de propriété

Domaine de l'état
Propriété privée (personne physique)

Facteurs d'évolution

Géomorphologie

Crête
Escarpement, versant pentu
Montagne
Ruisseau, torrent
Sommet
Source, résurgence
Talweg
Terrasse alluviale
Vallon

Mesures de protection

Protections réglementaires nationales
Forêt domaniale

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone
Géologique
Intérêts fonctionnels
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
Intérêts patrimoniaux
Ecologique

Floristique

Sources de données

Bibliographie: Brunaux O., 2012 - inventaire de la Montagne Bagot / ONF
Collection: Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 9

/

Andira coriacea
Hymenolobium flavum Kleinhoonte
Licania reticulata
Miconia sarmentosa Cogn.
Micropholis cayennensis
Qualea rosea
Tovomita gazelii O. Poncy & B. Offroy
Vochysia densiflora Spruce ex Warm.

Plantae/Dicotyledones

Vochysia sabatieri

==> Nombre espèces non déterminantes: 2

/

Abarema curvicarpa
/Dicotyledones
Vouacapoua americana